

Zeitschrift:	Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
Herausgeber:	Spitex Verband Schweiz
Band:	- (2017)
Heft:	6
Artikel:	Un second chez-soi
Autor:	Rambaldi, Nadia / Gumy, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-852963

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un second chez-soi

Les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible chez elles. Pour réaliser ce souhait, les services d'aide et de soins à domicile ont mis en place de nouvelles formules d'habitation. Voici trois exemples de domicile où les personnes âgées se sentent comme à la maison.

VALAIS – Avantages en cascade grâce aux appartements Domino

En Valais, les appartements Domino apportent une nouvelle alternative d'habitation pour les personnes âgées depuis le milieu des années 90. Isabelle Pralong-Voide, directrice adjointe du CMS de la région de Sierre, est également responsable du programme Domino pour l'Aide et soins à domicile (ASD): «L'idée de proposer aux personnes âgées de vivre en colocation dans des appartements conçus ou réaménagés pour correspondre à leurs besoins est venue d'abord des observations du personnel d'aide et de soins à domicile», explique-t-elle. Dans les appartements Domino, quatre à cinq personnes cohabitent et partagent le loyer d'un logement à l'ergonomie adaptée. Ils ont à disposition des lieux de vie communs comme le séjour ou la cuisine, mais profitent également d'une chambre, voire d'un studio qui leur est réservé. «Ce n'est pas une solution intermédiaire entre le domicile et l'EMS, mais bien une so-

lution alternative pour les personnes âgées ne nécessitant pas de soins 24h/24. C'est un appartement intégré, c'est-à-dire qu'il se situe dans un bâtiment standard, pas uniquement dédié aux personnes âgées, avec d'autres locataires et qu'il est proche du centre-ville et bien desservi. Nous ne proposons pas d'animation, mais cette formule permet aux locataires de garder et d'entretenir leur réseau. Ce qui leur évite de vivre en vase clos.»

Les personnes vivant dans un appartement Domino profitent donc de la compagnie de leurs colocataires, ce qui, pour Isabelle Pralong-Voide, a plusieurs avantages. «Grâce à la présence d'autres locataires, ils retrouvent bien souvent le plaisir de partager un repas ou de rendre de petits services à leurs voisins: des choses simples du quotidien qui améliorent la qualité de vie. De même, leur sécurité augmente puisque les colocataires veillent les uns sur les autres et peuvent appeler à l'aide en cas de besoin.» Pour l'aide et soins à domicile, cela représente aussi un gain de temps lors des visites et une baisse des coûts pour les clients, car les prestations qui répondent à des besoins communs, comme l'entretien du ménage ou les repas, bénéficient à l'ensemble des colocataires qui se partagent les frais. Pour les besoins spécifiques, l'aide et les soins sont dispensés et facturés de manière individuelle. «Les appartements Domino sont intégrés au plan sanitaire et donc cette prestation s'est développée dans toutes les régions du Valais», conclut la Directrice adjointe du CMS de la région de Sierre.

Loyer: entre 500 et 1200 CHF par mois



Les appartements Domino, ici au rez, sont intégrés à des immeubles conventionnels. Photo: m&d

GENÈVE – Des logements calibrés sur les besoins des personnes âgées

Selon Florence Moine, Directrice habitat et autonomie à imad (institution genevoise de maintien à domicile) à Genève, les IEPA ou immeubles avec encadrement pour personnes âgées, sont une particularité du bout du lac. Depuis plus de 20 ans, plus de 1200 logements de ce genre répartis dans 23 immeubles ont été créés. Imad a la mission d'exploiter ces infrastructures qui doivent toutes répondre aux exigences du règlement d'application de la loi sur le Réseau de Soins et le maintien à Domicile (RS-Dom): les immeubles sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, les appartements et les locaux communs possèdent des tiroirlettes d'alarme afin d'appeler à l'aide. Une réponse est assurée dans l'immeuble afin de mobiliser rapidement quelqu'un en cas de besoin, et ce également de nuit. En IEPA, chacun vit dans son propre appartement, d'habitude un trois pièces d'une cinquantaine de mètres carrés, en tant que locataire. Mais des espaces communs leur offrent également la possibilité de partager des activités ou les moments des repas. «Tous les IEPA offrent un logement qui soutient les personnes dans leur autonomie et qui garantit leur sécurité. Mais d'autres prestations facultatives y sont dispensées. Les repas, mais aussi des activités à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment. L'après-midi, des animations, parfois en partenariat avec des écoles ou des jardins d'enfants, sont organisées», détaille la Directrice habitat et autonomie. Des cours de gymnastique sont proposés dans tous les immeubles grâce à un partenariat associatif. Depuis peu des jeux sur tablettes stimulant la vivacité d'esprit et la mémoire sont également disponibles en test.

Le personnel imad assure l'ensemble de ces prestations, que ce soit pour l'accompagnement lors d'animation, pour la permanence nocturne ou l'aide sociale comme pour les tâches administratives courantes. Investie de longue date dans cette formule d'habitation, imad est mandatée comme expert vis-à-vis du canton de Genève pour les questions reliées aux IEPA. Lors des nouveaux chantiers, elle suit et conseille les porteurs de projet. «Nous pouvons mettre en avant les besoins des futurs locataires pour faire en sorte que leur appartement soit adapté. Par exemple, les douches sont à l'italienne et les cuisines répondent à des normes d'ergonomie pour personnes âgées. Il y a entre 3 et 4 nouveaux immeubles à encadrement pour personnes âgées qui sortent de terre chaque année. D'ici quatre à cinq ans, on estime que Genève aura doublé son parc d'IEPA et disposera de plus de 2000 logements», précise Florence Moine qui indique



A Genève, imad s'est énormément investie dans les IEPA jusqu'à endosser le rôle d'expert en la matière pour le canton. Photo: Imad

aussi que, depuis 2017, ces logements ne sont plus uniquement des habitations à loyers modérés (HLM) mais se déclinent également comme appartements à loyers libres contrôlés.

Loyer: maximum 1700 CHF

Gymnastique à domicile

Né de la contraction de «domicile» et «gymnastique», Domigym est le fruit d'une collaboration, depuis 2016, entre imad et l'Association Gymnastique Seniors Genève. C'est un nouveau concept qui offre la possibilité aux locataires d'IEPA de faire un peu d'exercice physique à leur domicile. Il s'adresse aux personnes qui ne peuvent plus intégrer des cours collectifs en raison, par exemple, de troubles cognitifs ou parce qu'elles n'ont plus l'envie ou n'osent plus sortir de chez elles. Cette gymnastique douce et adaptée à l'état physique du jour de la personne a pour objectif de maintenir sa mobilité pour pouvoir effectuer les gestes de la vie quotidienne.

Aujourd'hui, grâce au financement de la Direction générale de la santé de l'Etat de Genève, 20 locataires bénéficient de cette prestation au tarif de CHF 100.– les 10 séances.



Dans la collocation proposée à Pöstli, tous prennent soin les uns les autres.

Photo: Spitex Obermarch

SCHWYZ – Vivre comme en famille dans la vallée de Vorderthal

Depuis juin 2017, le canton de Schwyz a développé une formule particulière d'habitat pour personnes âgées souhaitant vivre à plusieurs. A Pöstli, cette nouvelle offre fait office de projet pilote et propose un style de vie proche de celle d'une grande famille: chaque résidente et résident occupe une chambre meublée à sa convenance alors que les WC et la salle de bain sont des espaces communs. Selon Marie-Theres Ziegler, responsable de cette résidence partagée entre séniors, l'idée de vivre en groupe ne pose aucun problème aux aînés, bien au contraire: «Ici, tout le monde est conscient que chacun prend les besoins de l'autre en considération. De plus, la grande salle de bain commune accessible en fauteuil roulant est bien plus pratique qu'une petite douche individuelle dans chaque chambre.» Jusqu'à douze personnes peuvent vivre en collocation et huit places sont déjà occupées. Marie-Theres Ziegler et son équipe veillent à détecter, maintenir et soutenir les ressources propres à chaque colocataire. Dans les frais de location est comprise également la prise en charge des résidents par les services d'ASD. Les collaboratrices peuvent, si le besoin se fait sentir, proposer leur aide pour le maintien du ménage, mais ne sont pas tenues de le faire. De plus, du terrain est disponible pour les résidents souhaitant jardiner. L'autodétermination des séniors est éga-

lement un élément central de cette formule d'habitation en communauté. Beaucoup d'activités se déroulent comme dans une grande famille: on cuisine et on mange ensemble. Il y a également une chambre pour héberger quelqu'un pour une courte période. Grâce à l'investissement de bénévoles, des promenades régulières sont proposées et la paroisse organise les transports pour celles et ceux qui souhaitent se rendre à la messe.

La colocation profite de la présence d'une personne du personnel d'aide et de soins à domicile 24h/24 et, grâce à la haute qualification de ce personnel, des personnes exigeant des soins complexes peuvent également séjourner dans ce type de logement et y envisager également leur fin de vie. C'est le comité des services d'aide et de soins à domicile d'Obermarch qui a proposé l'idée d'une telle colocation pour personnes âgées: «Nous avons besoin de nouvelles formules d'habitations qui répondent également à des exigences d'ordre économique. Aujourd'hui, les personnes âgées souhaitent choisir par eux-mêmes et certains ont envie de compagnie, de discuter et de rendre service. Et cette formule de coexistence familiale y répond en grande partie», explique Sibylle Ochsner, Directrice de l'aide et soins à domicile d'Obermarch. Elle est persuadée que la frontière entre ambulatoire et stationnaire va devenir toujours plus perméable et que de telles petites unités proposant un cadre familial répondent à un besoin et auront des retombées économiques. «Cette prestation est également rentable, car, avec une bonne occupation, nos coûts sont couverts, ceci également parce que les locataires participent au bon ordre du ménage.» La direction de cette résidence pour personnes âgées se partage entre Sibylle Ochsner et Vreny Risi, responsable du Centre Soins et habitat à Siebenen. Une collaboration entre stationnaire et ambulatoire qui a fait naître une nouvelle entreprise, «leben pflegen March GmbH», qui, selon Vreny Risi, permettra d'ouvrir de nouveaux appartements proposant des formules de cohabitation similaires.

Frais de séjour et de prise en charge: 147 CHF par jour, avec, en plus, un maximum de 21.60 CHF par jour comme participation journalière pour le financement des soins.

Pierre Gumi, Nadia Rambaldi